

# *Présentation de la charte de l'évaluation des formations et de l'environnement pédagogique*



UNIVERSITÉ DE  
BORDEAUX



## **Sommaire :**

- 1- Contexte**
- 2- Lignes directrices**
- 3- Description**
- 4- Valeur ajoutée attendue**

- **En décembre 2008, dans le cadre du travail mené par le PRES avec l'AERES, mise en place par le PRES du comité qualité**
- **3 Priorités validées par le bureau du PRES :**
  - L'utilisation des données de l'insertion des diplômés
  - Les indicateurs de qualité pour la recherche
  - L'évaluation des enseignements
- **Réalisations du comité qualité :**
  - Sur la recherche et le suivi de l'insertion
  - L'évaluation des formations :
    - × Une enquête auprès des établissements pour connaître les pratiques et faire un état des lieux
    - × Une analyse des résultats de l'enquête et la mise en évidence de constats
    - × Une démarche commune aux membres de l'Ubx est alors envisagée. La formalisation d'un cadre commun est actée.

- **En décembre 2008, dans le cadre du travail mené par le PRES avec l'AERES, création du Comité Qualité**
- **3 Priorités validées par le bureau du PRES :**
  - L'utilisation des données d'insertion professionnelle des diplômés
  - Les indicateurs de qualité pour la recherche
  - L'évaluation des enseignements
- **Réalisations du comité qualité :**
  - Sur la recherche et le suivi de l'insertion
  - L'évaluation des formations :
    - Une étude menée auprès des établissements pour connaître les pratiques.
    - Une analyse des résultats de l'enquête et la mise en évidence de constats.
    - Vers la formalisation d'un cadre commun aux membres de l'Ubx.

## ■ L'état des lieux initial : points de convergence

- Des dispositifs d'évaluation existent (ou ont existé) dans l'ensemble des établissements
- Un besoin exprimé de « perfectionner » l'existant :
  - Améliorer la définition du dispositif [pilotage]
  - Pérenniser le dispositif et l'inscrire dans un processus plus large [démarche-qualité]
  - Améliorer les taux de retour [représentativité]
  - Moderniser le dispositif technique mis en œuvre [efficience]

## ■ L'état des lieux initial : points de divergence

- Document cadre fixant les objectifs et les principes fondateurs de l'évaluation (Existence ? Appropriation ?)
- Instance de pilotage de l'évaluation (Existence ? Participation ?)
- Périmètre et granularité de l'évaluation (quels besoins pour quels objectifs ?)

## ✘ Un cadre commun sous forme d'une charte :

- dans le respect du principe de subsidiarité des membres du PRES et de leurs spécificités
- En s'appuyant sur les résultats de l'enquête
- sur le principe essentiel de la qualité = *l'amélioration continue*
- Pour valoriser l'offre de formation de l'université de Bordeaux et son adaptation permanente aux besoins du monde professionnel
- Selon un calendrier raisonnable et acceptable pour tous

✘ Construit selon le principe de l'amélioration continue :

En préalable : Se donner des objectifs = **Point 1**

Faire et bilan et proposer  
des améliorations =  
**Points 10**

Formaliser qui fait quoi,  
quand et comment =  
**Points 2, 3, 4 et 5**

Communiquer les  
résultats = **Points 9**

Identifier tous les  
participants = **Points 6**

Suivre les évaluations et  
les analyser = **Points 8**

Adapter les moyens =  
**Points 7**

Réaliser les évaluations



1- Contexte 2- Lignes directrices 3- Description 4- Valeur ajoutée attendue



☀ **Point 1** : Des **objectifs** sont proposés par la gouvernance de l'établissement

☀ **Point 2** : Un **comité de pilotage** suit les dispositifs d'évaluations

☀ **Point 3** : Une **procédure** documentée existe, elle est connue et disponible

☀ **Point 4** : Chaque établissement fait le choix **d'une granularité et de la fréquence** des évaluations

☀ **Point 5** : Des **critères d'évaluation** sont choisis



Charte de l'évaluation  
des formations et de  
l'environnement  
pédagogique  
à l'Université de Bordeaux



☀ **Point 6** : Tous les acteurs sont clairement identifiés

☀ **Point 7** : Des moyens techniques adaptés sont mis en œuvre

☀ **Point 8** : Les résultats sont analysés et exploités

☀ **Point 9** : Une communication spécifique est mise en place

☀ **Point 10** : Un bilan périodique est réalisé

## **✘ Pour chaque établissement :**

- Des évaluations formalisées et abouties,
- Des échanges d'expériences dans la mise en place et le suivi des évaluations des autres établissements,
- Un outil qualité au service de la concertation et de la transparence.

## **✘ Pour l'Université de Bordeaux :**

- Une plateforme d'échange des pratiques et de partage de résultats,
- Des dispositifs communs d'accompagnement technique et pédagogique,
- Une communication vers ses parties prenantes, sur sa capacité à faire évoluer ses formations, et à tenir compte des besoins de chacun.